

**Le Mandataire du Syndicat Mixte de
Pierrefonds**

A

Mr le Président du Département
2 rue de la source 97400 Saint-Denis
A l'attention de la direction des bâtiments

Saint-Pierre, le 17/08/2020

Nos réf. : EDE/EDE/OPO C – 0844 /2020

**Objet : MDTX0010 – Terrassement et nivellement des abords de l'aéroport de
Pierrefonds – Demande d'autorisation de passage piste provisoire**

Monsieur le Président,

Le syndicat Mixte de Pierrefonds a confié à la SPL Grand Sud un mandat de travaux pour la réalisation des terrassements et nivellement des abords de l'aéroport de Pierrefonds.

Afin de sortir les matériaux issus des terrassements par une voie provisoire qui sera réalisée, nous vous sollicitons afin de bien vouloir, nous donner votre autorisation de passage; pour une durée de 18 mois, au niveau de la parcelle CR 50 à Pierrefonds (ancien chemin de fer). En effet cette parcelle d'environ 60 m2 entre dans l'emprise de cette piste à créer.



Intersection de la piste et de la parcelle CR50

Ainsi, nous restons en attente de votre autorisation et de la justification de la maîtrise foncière.

La SPL Grand Sud, reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Général, au nom et pour le
compte de Mr le Président du Syndicat
Mixte de Pierrefonds
Eric DESSE